

## Communiqué de presse

---

# Nicox : Délivrance d'un brevet européen pour le NCX 4251, candidat médicament en développement pour la blépharite

---

- **Ce nouveau brevet européen étend la couverture du NCX 4251 jusqu'en 2040**
- **Une demande de brevet de la même famille est en instance aux États-Unis**

17 novembre 2021 – diffusion à 7h30  
Sophia Antipolis, France

**Nicox SA** (Euronext Paris : FR0013018124, COX, éligible PEA-PME), société internationale spécialisée en ophtalmologie, annonce aujourd'hui la délivrance par l'Office Européen des Brevets (OEB) du brevet EP 3,769,753 qui couvre jusqu'en 2040 le NCX 4251, candidat médicament en développement pour la blépharite. Ce brevet couvre les suspensions ophtalmiques comprenant une forme spécifique de nanocristaux de propionate de fluticasone ainsi que le procédé de fabrication des suspensions ophtalmiques. Des demandes de brevet ayant le même objet sont en cours d'examen aux États-Unis, en Chine, au Japon et dans d'autres territoires.

*"L'extension de la couverture du brevet pour le NCX 4251 en Europe jusqu'en 2040 s'ajoute aux brevets délivrés jusqu'en 2039 pour notre principal candidat en développement clinique, le NCX 470, nous assurant, pour ces candidats médicaments, une possible création de valeur substantielle grâce à une durée d'exclusivité longue après une potentielle mise sur le marché" a déclaré **Gavin Spencer, Chief Business Officer de Nicox**. "Nos produits commercialisés sont également bien protégés avec, pour VYZULTA, le brevet délivré aux États-Unis éligible à une extension de sa durée potentiellement jusqu'en 2030 et, pour ZERVIATE, un brevet qui court jusqu'en 2032, permettant un flux de redevances jusqu'à ces dates, et dans certains pays, au-delà."*

### Couverture des brevets protégeant nos candidats médicaments en développement clinique

- **NCX 470**, principal candidat médicament en développement clinique de Nicox, un analogue de prostaglandine donneur de NO, est protégé dans le monde entier par un brevet couvrant sa composition de matière jusqu'en 2029 avec des extensions potentielles de durée pouvant atteindre 5 ans aux États-Unis et en Europe. NCX 470 est également protégé par des brevets de formulation délivrés aux États-Unis, en Europe et au Japon jusqu'en 2039. Des demandes de brevet dans plusieurs autres territoires sont en cours d'examen. NCX 470 fait actuellement l'objet de deux études cliniques de phase 3 multi-pays pour la réduction de la pression intraoculaire chez les patients atteints de glaucome ou d'hypertension oculaire.
- **NCX 4251**, une suspension de nanocristaux de propionate de fluticasone en développement pour la blépharite, est couvert dans le monde entier jusqu'en 2033 par des brevets délivrés et jusqu'en 2040 en Europe avec la délivrance du nouveau brevet annoncée ce jour, pour lequel des demandes de brevet correspondantes ont été soumises aux États-Unis et dans d'autres territoires dans le monde.

### Couverture des brevets protégeant nos produits licenciés commercialisés

- **VYZULTA®**, (solution ophtalmique de latanoprostène bunod), 0,024%, est protégé dans le monde entier jusqu'en 2025 par un brevet couvrant sa composition de matière, avec une éligibilité à une extension de sa protection jusqu'en 2030 confirmée par l'Office Américain des Brevets et des Marques (*United States Patent and Trademark Office*). VYZULTA est indiqué

pour la réduction de la pression intraoculaire chez les patients atteints de glaucome ou d'hypertension oculaire et est commercialisé aux Etats-Unis ainsi que dans plusieurs autres pays par le partenaire mondial exclusif de Nicox, Bausch + Lomb, une société leader mondial en santé oculaire de Bausch Health Companies Inc.

- **ZERVIAE<sup>®</sup>**, (solution ophtalmique de cétirizine), 0,24%, est protégé par des brevets couvrant sa formulation aux Etats-Unis jusqu'en 2032, au Japon et au Canada jusqu'en 2030 et par une demande de brevets pour laquelle l'OEB a délivré une notice d'"*Intention to Grant*" (intention de délivrer un brevet). ZERVIAE est commercialisé aux Etats-Unis par le partenaire américain exclusif de Nicox, Eyevance Pharmaceuticals, une filiale de la société japonaise Santen Pharmaceutical Co., Ltd. ZERVIAE fait également l'objet d'accords de concession de licence exclusifs avec Ocumension Therapeutics pour le développement et la commercialisation sur le marché chinois et dans la majorité des marchés d'Asie du Sud-Est (une étude de phase 3 est en cours en Chine), avec Samil Pharmaceutical en Corée du Sud, avec ITROM Pharmaceutical Group dans les Etats Arabes du Golfe et avec Laboratorios Grin au Mexique.

## A propos de Nicox

---

Nicox S.A. est une société internationale spécialisée en ophtalmologie développant des solutions innovantes visant au maintien de la vision et à l'amélioration de la santé oculaire. Le principal programme en développement clinique de la Société est le NCX 470, un nouvel analogue de prostaglandine donneur d'oxyde nitrique, pour la réduction de la pression intraoculaire chez les patients atteints de glaucome. Nicox développe également le NCX 4251, une formulation brevetée de la fluticasone, pour les épisodes aigus de blépharite. Nicox génère des revenus provenant de VYZULTA<sup>®</sup> dans le glaucome, licencié exclusivement au niveau mondial à Bausch + Lomb et de ZERVIAE<sup>®</sup> dans la conjonctivite allergique. ZERVIAE est licencié dans plusieurs territoires, notamment à Eyevance Pharmaceuticals, LLC, pour les Etats-Unis et à Ocumension Therapeutics pour les marchés chinois et de la grande majorité d'Asie du Sud-Est.

Nicox, dont le siège social est à Sophia Antipolis (France), est cotée sur Euronext Paris (Compartiment B : Mid Caps ; Mnémo : COX) et fait partie des indices CAC Healthcare, CAC Pharma & Bio et Next 150.

Pour plus d'informations sur Nicox, ses produits ou son portefeuille : [www.nicox.com](http://www.nicox.com).

## Couverture par les analystes

---

|                            |                 |                      |
|----------------------------|-----------------|----------------------|
| Bryan, Garnier & Co        | Victor Floc'h   | Paris, France        |
| Cantor Fitzgerald          | Louise Chen     | New York, Etats-Unis |
| Edison Investment Research | Pooya Hemami    | Londres, Royaume-Uni |
| H.C. Wainwright & Co       | Yi Chen         | New York, Etats-Unis |
| Kepler Cheuvreux           | Damien Choplain | France, Etats-Unis   |



*Les positions exprimées par les analystes dans leurs notes sur Nicox leurs sont propres et ne reflètent pas celles de la Société. De plus, les informations contenues dans leurs rapports peuvent ne pas être correctes ou à jour. Nicox s'affranchit de toute obligation de corriger ou de mettre à jour les informations contenues dans les rapports des analystes.*

## Contacts

---

### Nicox

Gavin Spencer  
Executive Vice President, Chief Business Officer  
& Head of Corporate Development  
T +33 (0)4 97 24 53 00  
[communications@nicox.com](mailto:communications@nicox.com)

Relations Investisseurs et Media  
Etats-Unis & Europe  
LifeSci Advisors, LLC  
Sandy von der Weid  
T +41 78 680 05 38  
[svonderweid@lifesciadvisors.com](mailto:svonderweid@lifesciadvisors.com)

Relations Media  
France  
LifeSci Advisors, LLC  
Sophie Baumont  
M +33 (0)6 27 74 74 49  
[sophie@lifesciadvisors.com](mailto:sophie@lifesciadvisors.com)

## Enoncés prospectifs

---

Les informations contenues dans le présent document pourront être modifiées sans préavis. Ces informations contiennent des déclarations prospectives, lesquelles ne constituent pas des garanties quant aux performances futures. Ces déclarations sont fondées sur les anticipations et les convictions actuelles de l'équipe dirigeante de Nicox S.A. et sont tributaires d'un certain nombre de facteurs et d'incertitudes en conséquence desquels les résultats réels pourraient sensiblement différer de ceux décrits dans les déclarations prospectives. Nicox S.A. et ses affiliés, administrateurs, dirigeants, employés, conseils ou mandataires ne prennent pas l'engagement et ne sont pas tenus de publier des mises à jour d'une quelconque déclaration prospective ou de réviser une quelconque déclaration prospective.

Les facteurs de risque susceptibles d'avoir des répercussions significatives sur l'activité de Nicox S.A. sont exposés au chapitre 3 du Document d'enregistrement universel, rapport annuel et rapport de gestion 2020 qui a été déposé auprès de l'AMF le 1<sup>er</sup> mars 2021 et qui est disponible sur le site de Nicox ([www.nicox.com](http://www.nicox.com)).

### **Nicox S.A.**

Drakkar 2  
Bât D, 2405 route des Dolines  
CS 10313, Sophia Antipolis  
06560 Valbonne, France  
T +33 (0)4 97 24 53 00  
F +33 (0)4 97 24 53 99